

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/L-Etat-francais-a-engage-la-cession-de-4-1-du>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **L'Etat français a engagé la cession de 4,1% du capital d'Engie**

**5 septembre 2017**

## **L'Etat français a engagé la cession de 4,1% du capital d'Engie**

**Paris - L'Etat français a annoncé mardi avoir engagé la cession de 99,9 millions d'actions du groupe énergétique Engie, représentant 4,1% de son capital.**

©AFP / 05 septembre 2017 20h37

Cette cession prend la forme d'un "placement institutionnel accéléré", a précisé l'Agence des participations de l'Etat (APE) dans un communiqué, ajoutant qu'au terme de l'opération l'Etat "reste l'actionnaire de référence" d'Engie.

Au cours de clôture de l'action Engie mardi, cela représentait près d'1,4 milliard d'euros.

La participation précise que détiendra finalement l'Etat, en termes de capital et de droits de vote, sera précisée à l'issue de l'opération.

La loi oblige l'Etat à détenir au moins un tiers des droits de vote ou du capital d'Engie, avec une dérogation possible pendant un délai limité à deux ans.

En janvier, l'Etat avait déjà cédé 4,1% du capital du groupe énergétique ramenant ainsi sa participation à 28,7% du capital et 32,6% des droits de vote.

**Cette précédente opération avait pour but de financer le renflouement de la filière nucléaire, et notamment l'augmentation de capital d'Areva.**

Le ministère de l'Economie avait indiqué cet été que des cessions de participations de l'Etat dans plusieurs entreprises publiques interviendraient "à partir du mois de septembre".

Ces cessions doivent servir à alimenter un fonds de 10 milliards d'euros pour financer l'innovation.

L'Agence des participations de l'Etat (APE), chargée de gérer le patrimoine de l'Etat actionnaire, est présente au capital de 81 entreprises. Ces participations pèsent actuellement près de 100 milliards d'euros, dont 70 dans des sociétés cotées.

Malgré cette nouvelle cession, "*l'Etat va continuer d'accompagner le groupe (Engie) dans son plan de transformation stratégique*", précise le communiqué de l'APE.

Confronté au bouleversement du secteur européen de l'énergie, Engie a lancé début 2016 de grandes manœuvres pour se concentrer à l'avenir sur les énergies renouvelables, le gaz, les services énergétiques et les activités à prix régulés ou fixés par contrat, moins risquées que celles exposées aux prix de marché..

Sollicité par l'AFP, Engie n'a pas souhaité commenter cette nouvelle cession de l'Etat.

Le groupe a par ailleurs annoncé en parallèle de l'opération, qu'il allait racheter 11,1 millions de ses propres actions, soit 0,46% de son capital (soit 155 millions d'euros sur la base de la valeur de l'action mardi soir), "au prix par action qui résultera de la procédure de placement institutionnel accéléré, mise en oeuvre par l'Etat".

mhc/fka/pb

ENGIE - AREVA